



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves des Écoles Maternelle et Élémentaire du Rouret

Mardi 24 septembre 2024

Présidents de séance : Elodie De La Soudière, présidente APE, JB Gleizes, vice-président APE.

Secrétaire de séance : Nicolas Gros, secrétaire APE.

Liste des Présents : Gaëlle Joly, Kevin Prunck, Jennifer Lopez, Coralie Mestre, Delphine Mézzaltarin, Sabrina François, Julien Ruminski, Aurélia Engels, Aurore Larivière, César Pinelli, Cyrielle Ozimek-Comba, Vincent De Ubeda, François Gianada, Barbara Dioli, Olivier Berger, Caterina Suzzi, Adeline Boschat, Sylvie Goutte-Fangeas, Laetitia Perrot, Elodie De La Soudière, Christelle Caillouet, JB Gleizes, Marie Laurent, Claire Demauge, Elodie Philippe, Elodie Clapier, Coralie Busseuil, Marie Frazao, Nicolas Gros

Liste des Représentés : Fanny Metcalf, Sofia Berger, Audrey Pascal, Amanda Hutching, Charlotte Robin, Cindy Montigny, Céline Garraffo,

Nombre d'adhérents à l'APE en 2023-2024 :	125
Nombre d'adhérents présents :	24
Nombre de non adhérents présents :	5
Nombre de pouvoirs :	7
Début de séance :	20h41

Le quorum n'étant pas atteint ($1/2$ des adhérents + 1 = 64 adhérents présents ou représentés), l'assemblée générale est close à 20h42.

Une assemblée générale extraordinaire est convoquée le mardi 24 septembre 2024 à 20h43.

Ordre du jour :

- 1) Lecture et approbation des rapports d'activité et financier
- 2) Approbation des comptes
- 3) Fixation du montant des nouvelles cotisations
- 4) Élection des membres du bureau/Conseil d'administration
- 5) Questions diverses

1- Rapport moral

L’APE est une association loi 1901 indépendante de toute organisation politique ou syndicale composée de parents bénévoles désireux de s’investir dans la vie de l’école et veiller aux intérêts des enfants dans les différents aspects de leur vie scolaire.

Rappel des missions de l’APE : 2 objectifs majeurs indépendants.

1- Favoriser le dialogue entre les parents et les enseignants et s’assurer de la qualité de l’environnement scolaire des enfants.

Pour cela, l’APE présente chaque année une liste aux élections des représentants des parents d’élèves pour les deux écoles. Cette liste est sans étiquette et totalement apolitique. L’association essaie de présenter au moins un RPE par classe afin d’être la plus représentative possible. L’année dernière la liste de l’APE était la seule présentée.

Nous avons donc obtenu :

- 5 sièges en Maternelle. Nous avons sur notre liste 10 candidats (5 titulaires + 5 suppléants)
- 11 sièges en Élémentaire. Nous avons sur notre liste 22 candidats (11 titulaires + 11 suppléants)

Cette année nous présentons 10 candidats maternelle pour 5 classes, 22 candidats élémentaire pour 11 classes.

L’APE a participé au **dialogue entre les parents et l’école et s’est assurée de la qualité de l’environnement scolaire des enfants et notamment :**

- a. Par sa participation active aux conseils de chaque école (maternelle/élémentaire) et la diffusion des comptes-rendus correspondant sur le site internet de l’association.
- b. Lors de médiations entre représentants et enseignants dans les classes où le dialogue nécessitait un accompagnement.

2- Organisation d’évènements de récolte de fonds pour participer au financement des projets et sorties des écoles.

En 2023/2024, l’APE a organisé :

- Une vente de chocolats de Noël

- La tenue d'un stand au marché de Noël
- Une vente de photos du carnaval
- Un Trail
- Un Vide-Greniers
- Une Kermesse avec une tombola et une buvette

L'APE a proposé :

- Une distribution de ballotins de chocolats aux enfants, aux enseignants, au personnel de mairie et aux personnels techniques pour Noël
- Et une distribution de livres/dictionnaires (GS) et de livres/calculatrices (CM2)
- Un repas de fin d'année pour remercier les parents qui portent l'organisation d'un événement.
- Des cadeaux à l'ensemble des équipes pédagogiques en fin d'année
- Des cartes cadeaux à chaque animateur de l'École Buissonnière

Enfin, l'APE gère 2 partenariats

- A-Qui-S : réalisation d'étiquettes personnalisées
- Rentrée discount : listes scolaires

Bilan financier de nos opérations :

- Chocolats de Noël : + **1395,65 €** (1528,32 € en 2022) - 132,67 €
- Marché de Noël : + **1552,55 €** (1800 € en 2022) À noter que nous sommes tombés à court de confections à vendre à 16h30, et n'avons donc pu satisfaire la demande. Pas assez de salé le midi non plus.
- Photos de carnaval : + **1802,8 €** (1792,96 € en 2023) + 9,84 € Prendre en compte qu'il s'agit d'une nouvelle formule, qui a divisé le prix de vente par trois.
- RoureTrail : + **646,46 €** (5228,75 € en 2023 - 1ère édition) - **4582,29 €**
 - **A étudier attentivement.**
 - **590 euros pour l'année N-1**
 - **1100 euros de sponsors en moins**
 - **Perte buvette**
- Vide-Greniers : + **2330,45 €** (1636,33 € en 2023) + 694,12 €

- Kermesse : + **9766,68 €** (10228,56 € en 2023) – **461.88 €** (Prendre en compte les investissements pour les stands et la perte de 2300 euros sur la Tombola qui influent sur le résultat malgré un nouveau sponsor de 600 euros.)

A noter :

- **588 € chrono trail imputable à l'exercice N-1,**
- **1171 € ENT imputables à N+1, N+2 et N+3,**

Soit environ 1759 € qui ne devraient pas concerner cet exercice.

DÉPENSES	2023/2024	2022/2023
Frais de fonctionnement Pot AG : 61,91 € Fournitures clefs : 28,5 € Hébergement site internet : 44,73 € Frais bancaires : 152,75 € Investissement APE son : 101,97 € Impressions adhésions 24/25 : 288,11 €	677,97 €	170,51 €
Frais d'assurance	117,05 €	123,2 €
Chocolats et gouter de Noël offerts aux enfants, enseignants, personnels	654,05 €	352,1 €
Dictionnaires, livres, calculatrices et gouter en maternelle	2184,97 €	2243,35 €
Dépenses en maternelle pour 5 classes (dont ENT 4 ans de 2023 à 2027 : 1642,2 €)	4183,94 €	2991,43 €
Investissements exceptionnels en maternelle (matériel Montessori)	684,5 €	2735,34 €
Dépenses en élémentaire pour 11 classes	4383,28 €	4777,87 €
Investissements exceptionnels en élémentaire (livres, casques anti-bruits, smart games, outils interactifs, matériel prise de son)	1452,68 €	1090,74 €

Dépenses manifestations :	16649,96 €	15242,85 €
<ul style="list-style-type: none"> - RoureTrail : 9780,14 € - Vide-Greniers : 759,18 € - Kermesse : 5790,99 € - Marché de Noël : 85,66 € - Photos de carnaval : 233,99 € 		
Total des dépenses effectuées hors manifestations	936,09 €	1928,78 €
<ul style="list-style-type: none"> - Gobelet gouter Noël : 13,09 € - Cadeaux équipes pédagogique et animateurs EB : 447 € - Repas fin d'année porteurs d'opérations : 476 € 		
TOTAL DES EMPLOIS	31924,49 €	31656,17 €

RESSOURCES	2023/2024	2022/2023
Adhésions	2331 €	2040 €
A-Qui-S	137,09 €	71,21 €
Rentrée discount	74,37 €	83 €
Manifestations :	34144,55 €	36559,47 €
<ul style="list-style-type: none"> - Marché de Noël : 1638,21 € - Vide-Greniers : 3089,63 € - RoureTrail : 9026,6 € + 1400 € (sponso) - Kermesse : 12539,42 € + 600 € + 2418,25 € - Chocolats de Noël : 1395,65 € - Photos carnaval : 2036,79 € 		
TOTAL DES RESSOURCES	36687,01 €	38753,68 €

Compte tenu des recettes totales (36687,01 €) et des dépenses totales (31924,49 €) le « résultat comptable » est un **bénéfice net de 4762,52 €** contre 7097,51 € en N-1.

Notre trésorerie présente un solde créditeur d'un montant de 44234,54 € au 31/08/2024 (contre 39366,13 € au 31/08/2023).

Cette trésorerie sera allouée en partie au fonctionnement de l'association et aux différentes demandes des enseignants, dans le cadre de leur budget par classe, mais aussi pour l'étude de tout investissement exceptionnel pour lequel ils solliciteraient l'association.

II- Approbation du rapport moral et des comptes

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Il a été décidé de reconduire le principe d'attribution d'un budget par classe.

Au regard du rapport financier présenté, il est décidé à l'unanimité de proposer un budget pour l'année 2024/2025 de 500 euros par classe, ainsi que la possibilité d'investissements exceptionnels soumis à l'étude.

Chaque classe sera informée par courrier du montant qui lui est alloué pour que les enseignants puissent transmettre leurs demandes au premier conseil d'école.

III- Fixation du montant des nouvelles cotisations

Le montant de la cotisation à l'APE a été fixé pour l'année 2023-2024 à 10 euros minimum par famille lors de la précédente AG. Pour l'année 2024-2025, le Conseil d'Administration ne souhaite pas augmenter la cotisation.

L'assemblée générale ne souhaite pas non plus modifier le montant de la cotisation.

Par conséquent, le montant de la cotisation à l'APE pour l'année 2024-2025 reste fixé à 10 euros.

IV- Election des membres du bureau/conseil d'administration

Les membres du CA et bureau présents et représentés sont présentés.

Les membres du bureau 2023-2024 démissionnent collégialement.

Un appel aux candidatures pour la composition du CA et du bureau de l'APE pour l'année 2024-2025 est lancé. Le rôle des membres du bureau/ CA (RPE ou non) est rappelé.

Bureau : 4 réunions par an : 1 entre octobre/décembre ; 1 entre janvier et mars ; 1 entre avril et juin ; 1 entre juillet et septembre.	<ul style="list-style-type: none">- Préparer les listes de RPE- Définir et organiser les manifestations- Distributions de l'année- Redistribution des fonds -- Démarches administratives (déclarations)
Conseil d'administration (CA) :	
Président	Garant des décisions. Communication générale. Prise des décisions de gestion courante pendant l'année. Assister à toutes les réunions y compris RPE préparatoires.
Vice- Président	Supplée le président.
Trésorier	Tenir la comptabilité - suivre la trésorerie- Communiquer régulièrement les résultats des manifestations. Payer les factures. Préparer les fonds de caisse. Encaisser les règlements.
Vice-Trésorier	Supplée le trésorier.
Secrétaire + secrétaire WEB	Tenir à jour un classeur avec tous les documents administratifs (CR, assurances, déclaration préfecture...) Tenir à jour le site web. Établir le mailing des adhérents/ du CA. Répondre ou transférer les demandes des adhérents.

Référent maternelle	Interface/relationnel avec l'école maternelle. Redistribution des fonds/ organisation des CE/organisation des élections des RPE).
Référent élémentaire	Interface/relationnel avec l'école Elémentaire. Redistribution des fonds/organisation des CE/organisation des élections des RPE).

Il est rappelé que toute personne représentante des parents d'élève doit adhérer à l'APE et que toute personne référente est également membre du CA.

Le bureau 2024/2025 ci-dessous est élu à l'unanimité :

Présidente : Elodie De la Soudière

Vice-Président : JB Gleizes

Trésorière : Lucile Aouizerate

Vice-trésorierière : Claire Demauge

Secrétaire : Nicolas Gros

Vice-Secrétaire : Barbara Dioli

Web Master : Christelle Caillouet

Référente maternelle : Gaëlle Joly

Référente élémentaire : Lucie Rimbart

V- Questions diverses

Le financement de l'ENT (Espace Numérique de Travail) a été pris en charge pour les 3 prochaines années scolaires en maternelle. A ce jour les enseignants en élémentaire ne sont pas demandeurs de l'outil. Seule une enseignante utilise Klassy, que l'APE finance.

Compte tenu des effectifs actuels, il est quasiment déjà certain que nous aurons une fermeture de classe élémentaire à la prochaine rentrée. En fonction des nouveaux arrivants à la livraison des logements en construction, il faudra étudier l'éventualité d'une nouvelle mobilisation des parents d'Élèves pour empêcher cette fermeture.

A l'issue d'un tour de table permettant de présenter les adhérents présents, nouveaux et anciens, il a été notamment discuté de la possibilité de réduire la consommation de papier de l'association notamment en exploitant plus efficacement les outils numériques à notre disposition (réseaux sociaux, site internet, ENT, ...).

En conséquence, une équipe motivée autour de Sylvie Goutte-Fangeas, Coralie Mestre, Marie Frazao, Virginie Gambelli et César Pinelli prendra à bras le corps cette année l'épineux dossier de la communication.

Enfin, il est à noter que le Conseil d'Administration actuel est dans sa dernière ligne droite, la prochaine rentrée sera la dernière en élémentaire pour la moitié d'entre nous. Il nous reste donc deux ans pour effectuer une passation en douceur de cette belle association qui est précieuse pour nos enfants à l'école.

Levée de séance : 22h33